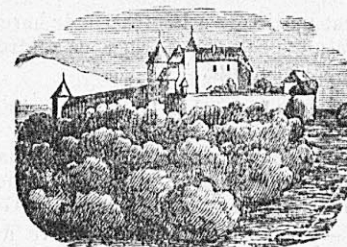




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5<sup>25</sup> 10<sup>13</sup> 2<sup>05</sup> 8<sup>00</sup> ← Bulle, arr. 9<sup>00</sup> 12<sup>58</sup> 4<sup>28</sup> 10<sup>13</sup>

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.,  
la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
port.

BULLE, le 16 mars 1894.

## La représentation proportionnelle.

Autour de nous, nous voyons introduire la représentation proportionnelle un peu partout. A Genève, au Tessin, elle fonctionne à la satisfaction de tous les hommes dépourvus d'autoritarisme et de parti pris.

Dans d'autres cantons, si elle n'est pas inscrite dans la Constitution, elle existe en fait dans la pratique par les mutuelles concessions que se font les partis politiques. Ces derniers ont dû en arriver là pour mettre un frein à ces luttes électorales ardues, mais stériles et nuisibles au pays.

Les radicaux vaudois, entre autres, ont compris leur devoir et nous ont donné un bel exemple de tolérance politique: Eux, les maîtres absolus du pays, possesseurs d'une majorité écrasante, ont baissé le pavillon de l'autoritarisme et offert aux conservateurs de partager avec eux l'exercice du pouvoir. Et jamais leur parti n'a été aussi fort et aussi respecté.

Le canton de Lucerne est animé depuis longtemps du même esprit libéral et nous y voyons, par suite d'une concession de la majorité, siéger deux radicaux au Conseil d'Etat.

Au fédéral, nous voyons le même courant se produire et nous avons vu l'élection de M. Zemp comme conseiller fédéral.

Nos gouvernants, pour la plupart pourvu de mandats de députés aux Chambres fédérales, semblent animés d'un pareil sentiment d'équité. Ils ne laissent pas passer une occasion sans réclamer, au nom de la justice, la nomination de catholiques aux pouvoirs publics. Et souvent ils obtiennent ce qu'ils demandent.

Il semblerait naturel que si la logique était la qualité dominante de tous les redresseurs de tort sur le terrain fédéral, ils introduisent la représentation proportionnelle dans notre canton sans souffrir de retard ou tout au moins qu'ils fassent quelques concessions équitables à l'opposition.

Mais non, ma sœur Anne...! Jusqu'ici, la représentation proportionnelle n'a pas montré le plus petit

bout de l'oreille; sauf pourtant dans la nouvelle loi sur les communes où elle pourrait donner quelques avantages aux conservateurs dans quelques places fortes libérales réputées imprenables.

Et nos hommes d'Etat fribourgeois seront capables d'aller se vanter à Berne et auprès de nos excellentes populations qu'ils ont fait une concession au principe de la représentation proportionnelle.

Il est évident que MM. Python et consorts n'ont pas perdu l'habitude de traiter ce bon peuple fribourgeois en petit moutard trop curieux auquel on raconte qu'il a vu le jour sous une tête de chou.

Quoi de plus juste, cependant, que la représentation proportionnelle? L'idéal d'un Etat démocratique bien organisé n'est-il pas de voir siéger dans les assemblées législatives et exécutives des hommes représentant toutes les contrées, tous les intérêts divers, toutes les opinions, toutes les classes de citoyens?

Et lorsque ces corps électifs seront composés à l'image du pays, leurs décisions auront plus d'autorité; nul n'aura le droit de créer à l'oppression. Le gouvernement, s'appuyant sur une majorité vraie, au lieu de dépendre d'une majorité de hasard, œuvre de quelques faiseurs et de marchands de religion, sera plus fort et plus respecté.

Il faut espérer que la majorité gouvernementale comprendra quel intérêt elle aurait à nous doter de la représentation proportionnelle; sinon, que la responsabilité des luttes futures retombe sur elle. Et nous tous savons de quelle nature sont les luttes politiques chez nous: des candidats, hommes honorables en général, souillés, insultés, salis, calomniés par la presse, des haines féroces surgissant entre gens vivant autrefois en bon rapport, le pays bouleversé, agité comme en temps de révolution, voilà ce que produisent les luttes politiques, lorsqu'il y a des questions de personnalités.

En avons-nous besoin? Non. Les intérêts économiques réclament toutes nos forces, l'union de toutes les bonnes volontés. Il ne tient qu'à la majorité à laquelle nous tendons la main qu'il en soit ainsi. Le voudra-t-elle?

## NOUVELLES DE LA SUISSE

**Chambres fédérales.** — On annonce que, dans la prochaine session des Chambres fédérales, il sera déposé une demande d'interpellation sur la récente affaire des blés. Par contre, M. le conseiller national Curti dément qu'il ait l'intention d'interpeller sur l'incident d'Airolo.

Au nombre des tractanda de la session des Chambres fédérales qui s'ouvrira le 27 courant, figurent, outre de nombreux projets ajournés, les objets suivants: Droit au travail; palais du parlement; recours en grâce Griby; loi sur les crimes contre la sûreté publique; monopole des allumettes; révision du règlement du Conseil national; constructions de routes et concessions de chemins de fer.

**Tir.** — Les prescriptions pour les exercices de tir militaire en 1894 sont à peu de choses près les mêmes qu'en 1893. Cependant, il ne pourra être fait plus de deux exercices par jour et le tir des 50 cartouches devra prendre au moins deux jours. Les conditions à remplir sont 12 points en 5 coups consécutifs à toutes les distances et deux touchés à 300 mètres sur les mannequins découpés. Le tir à 225 mètres est supprimé. Vu la réduction du prix des cartouches, le subside ne sera que de 1 fr. 80 au lieu de 2 fr. 50.

**Droit au travail.** — La commission du Conseil national chargée d'examiner la demande d'initiative sur le droit au travail a repoussé celle-ci à l'unanimité, y compris la voix de M. Scherrer-Fullemann. Elle verra toutefois s'il n'y a pas lieu de satisfaire les signataires de la demande d'initiative sur quelques points. Dans ce cas, elle présenterait un postulat dans ce sens.

La commission a adopté un postulat invitant le Conseil fédéral à soumettre à l'Assemblée fédérale des propositions attribuant des subventions aux institutions créées par les cantons, les communes et les associations pour combattre le chômage et procurer du travail aux inoccupés, et l'invitant également à examiner dans quelle mesure la Confédération

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 29

## JE T'AIME

PAR  
JULES MARY

Rudeberg eut un geste de douleur et se cacha la tête dans ses mains. Sa voix s'altéra, devint si faible qu'à peine elle l'entendit:

— Ah! vous vous étiez imaginé? Vous me croyez donc bien infâme?...  
— Et gravement, mais avec une tristesse infinie:

— Écoutez-moi, Geneviève. Nous sommes séparés. — Donc, nous n'avons plus rien de commun... que les souvenirs... Je connais quels sont vos droits, mais je sais aussi quels sont les miens... Aucun tribunal ne m'empêchera de revoir mon enfant, si je l'exige... Des dates peuvent être prises, et vous seriez obligée de m'amener Henri ou de me l'envoyer, si tel était mon désir. Ne me reprochez donc pas d'être venu. Personne n'a deviné mon secret; je n'ai pas révélé à Henri que je suis son père. N'est-ce pas un sacrifice assez grand, celui-là, et dont vous devriez me tenir compte? Je me nomme pour tout le monde Rudeberg, pour vous comme pour les autres. Oubliez que vous m'avez reconnu. Rien ne sera changé à ce qui était. Parfois, peut-être, lorsque l'occasion s'en présentera — elle s'est offerte il y a quelques jours — vous verrez un ouvrier embrasser votre fils. Tous les ouvriers l'embrassent, nul ne soupçonnera que l'un d'eux est son père!...

— Vos torts envers moi ont été grands...  
— Lequel, de nous deux, en souffre le plus aujourd'hui?  
— Le jugement de séparation qui nous éloigne était donc

équitable. Il me sauvait de vous et me permettait de vivre... Mais si j'accepte, si, par mon silence, j'autorise votre présence, je perds cette liberté que j'ai reconquise... et que je veux garder à tout prix... Je sais aussi quels sont mes droits, Hector. Je sais enfin quels sont les dangers qui me menacent. Notre vie commune est brisée: je ne veux pas qu'elle recommence...  
— Mon ambition ne va pas aussi haut; je suis indigne de vous... Je ne puis que répéter ce que j'ai dit: oubliez qu'il y a près de vous votre mari... et souvenez-vous seulement que votre verrerie compte l'ouvrier Rudeberg dans une de ses équipes...  
— Que ferai-je? Je l'ignore... Sans doute, ce que me conseillera le soin de ma sécurité... ce que me dictera mon affection pour Henri...  
— Soyez indulgente...  
Il l'avait dit très bas. Elle resta silencieuse. Elle avait senti, au fond de son cœur, si meurtri, vibrer une dernière tendresse... C'était plutôt de la pitié... Les femmes s'y trompent... Sa pensée, rapide, évoqua tout le passé, encore plein de cet homme... les joies anciennes, les douleurs plus récentes. Mais elle avait trop souffert, elle redoutait de nouvelles tortures... Elle avait épuisé d'un coup la somme de courage que Dieu lui avait donnée à dépenser... A présent, elle ne demandait plus d'être heureuse... le bonheur est impossible avec de pareils souvenirs, mais elle était jalouse de sa vie retirée, monotone et engourdie.

— Non, dit-elle, je ne puis plus être indulgente. N'attendez de moi que de la justice... Et laissez-moi vous donner un conseil. Il vaut mieux pour vous que vous ne restiez point à la verrerie. Ce travail est pénible, et je ne suppose pas que vos ressources soient à ce point épuisées que vous en soyez réduit à chercher un métier manuel... Votre présence me gênerait, Hector... J'étais heureuse de ma solitude... Allez-vous-en donc, quittez ce pays... Lorsque vous voudrez revoir Henri, vous me le direz... et mon père vous le conduira.

— Ainsi, vous usez de votre droit? Vous me chassez?  
— J'ai soif de paix, et je redoute de nouvelles inquiétudes...  
— Est-ce bien le vrai motif?  
— Je ne vous permets pas d'en chercher un autre, dit-elle.  
— Croyez-vous que je ne devine pas?... Croyez-vous que je n'avais pas remarqué les assiduités de M. de Turgis à La Motte-Feuilly?...

— Hector, prenez garde de m'insulter!  
— A Dieu ne plaise que je vous soupçonne, Geneviève. Vous êtes une noble femme, au-dessus d'une mauvaise pensée... mais ce que je dis est la vérité... M. de Turgis vous aimait... et vous aimez... Rien ne l'empêche plus de vous le dire, puisqu'il vous voit presque tous les jours... et rien ne vous empêche non plus de l'écouter, puisque vous êtes libre... Seulement, si libre que vous soyez, ma présence est une gêne pour vos amours — c'est vous qui l'avez dit, — car elle vous rappelle l'homme qui reçut vos premiers baisers, vos premiers vœux... l'homme dont la pensée vous empêchera de dire à Turgis: « Je n'ai jamais aimé que vous! » Pourquoi donc ne point l'avouer? Votre liaison, si chaste qu'elle soit, et elle l'est encore, s'étale au grand jour. L'amour de Turgis n'est un secret pour personne. Les ouvriers en parlent dans les ateliers, Geneviève, sans se douter qu'après d'eux est un des leurs, sur l'âme duquel tombent leurs paroles, leurs grossières plaisanteries, comme autant de gouttes brûlantes dont chacune creuse une blessure.

— M. Turgis m'aime, c'est vrai, depuis longtemps, dit-elle, et il m'a suppliée d'être sa femme...  
— Oh! je m'en doutais, je m'en doutais... Le divorce, n'est-ce pas?...

— Le divorce, oui! Vous connaissez la loi?... Elle nous vise vous et moi, particulièrement... Lorsque la séparation de corps aura duré trois ans, dit cette loi, le jugement pourra être converti en jugement de divorce sur la demande formée par l'un des époux... Nous sommes dans ce cas, Hector. Il y

VT

rons que ma  
ra plus que  
e désireuse  
agasins, car

NOE

ue.  
BULLE  
Place du Marché  
au petit bétail.

tres fabriques. [186]

du Midi

antis naturels. 100 l.  
coupages Fr. 30.—  
allie méridionale. fort 29.50  
excell. de Toscane 29.—  
gne extrafin 32.50  
e, exquis 37.—  
gne, semblable aux vins 30.—  
o, Grenache, Malaga —.01  
loré, le litre —.01  
certificats sont à disposition  
J. Winiger,  
Boswyl (Argovie).

Récompense  
à l'Exposition Universelle  
à Paris 1889.

ille d'argent  
on française  
es  
RENAUDINE

Inventée et préparée  
par le Dr. Renaud, médecin.

MEILLEURE

FRANCE ANTISEPTIQUE

arrête la carie des dents  
e une blancheur et un  
incomparables.

ans toutes les pharmacies  
es et au

A Renaudine à Bienne.

du flacon Frs. 2.—

plus hautes sommités médicales.

EN TOUT GENRE

ment de tableaux.

JUDET

Places, BULLE [68]

MBONS 10 kg. 100 kg

1<sup>re</sup> qualité, fr. 15.— 147.—

10.40 98.—

extra fin 20.20 190.—

tra fin, garanti 16.50 158.—

ures, nouv., 8.10 28.—

ches, dern. réc. 4.10 38.—

dern. réc. 2.45 22.—

s, nouilles, en caisses d'env.

à 48 c., recommandé tant

J. Winiger,  
Boswyl (Argovie).

me pilé

meilleur moyen d'augmen-

du lait. En vente au magasin

er-Schirmer, rue de la

rg. (H268F) [16]

euse-repasseuse.

ient de s'établir à Bulle,

de Nicolas Gex, comme blan-

ssense. Travail prompt et

modérés.

Marie GROSS

Lenz, imprimeur-éditeur.



peut participer à la création de bureaux fonctionnant gratuitement, et à l'assurance contre les conséquences du chômage.

**Zurich.** — Les Israélites de Zurich qui suivent le rite juif ont institué un abattoir spécial à Come (Italie), afin que la viande des animaux abattus selon leur méthode puisse arriver le lendemain à Zurich, par le train de nuit de la ligne du Gothard.

— Le chemin de fer de la rive droite du lac de Zurich a été inauguré mercredi.

— On a pu admirer mercredi, du sommet de l'Uetliberg, le rare phénomène appelé *fata morgana*. Pendant environ une demi-heure, le panorama des Alpes, du Piémont au Saint-Gothard, est apparu avec une netteté étonnante, au-dessus de la ville de Zurich, tandis que les Alpes réelles, masquées par la brume, demeuraient invisibles.

**Berne.** — Les obsèques de M. Rodolphe Brunner, qui ont eu lieu mercredi, ont amené à Berne un grand nombre de notabilités politiques et juridiques de toute la Suisse. Le cortège funèbre suit la route de Lausanne où on marche dans une boue épaisse provenant de la neige fondue. Ce cortège, très nombreux, est composé : d'abord des étudiants, de douze voitures occupées par les parents et amis du défunt, des délégations nombreuses du Conseil national, du Conseil des Etats; du Conseil fédéral *in corpore*; des délégués du Tribunal fédéral, du gouvernement de Berne, du Grand Conseil, du Conseil communal et des autorités de la ville; de la Société des juristes; des délégués du Grutli et des autres sociétés radicales; des professeurs de l'Université de Berne, et enfin d'un très grand nombre de citoyens.

Aucun discours n'a été prononcé au cimetière. La cérémonie religieuse a eu lieu à midi, dans l'église du Saint-Esprit, où MM. Marti et Muller ont pris la parole.

**Glaris.** — Le fameux tireur Knecht, qui s'est illustré dans nombre de tirs, en Suisse et à l'étranger, est mort samedi, à Glaris.

**Bâle.** — Le Conseil d'Etat projette pour la ville de Bâle un tramway électrique d'un réseau de 2796 mètres et d'un coût de 700,000 fr.

— La nouvelle de la mort subite du jeune pianiste Otto Hegner, de Bâle, qui fait en ce moment le tour de la presse, est heureusement controvée. Les *Nouvelles bâloises* nous annoncent que le jeune artiste se trouve actuellement à Leipzig et qu'il n'a pas entrepris de tournées de concerts ces temps derniers. Il poursuit ses études dans le calme de la retraite où il soigne en même temps sa santé que le rapide développement physique de son corps a rendue délicate. Croyons au proverbe et souhaitons longue vie au prétendu mort.

**Grisons.** — Un jeune garçon de 11 à 12 ans a été écrasé, lundi, entre Steinsberg et Girsun, dans la Basse-Engadine, par une énorme pierre descendue de la montagne.

**Tessin.** — Les douaniers de Chiasso ont arrêté l'autre jour deux personnages dont l'abdomen proéminent leur paraissait d'une conformation étrange; vérification faite, l'embonpoint anormal des voyageurs provenait de 85 livres de monnaie divisionnaire italienne qu'ils portaient dans des ceintures, sous leurs chemises.

a trois ans révolus que nous ne vivons plus en commun... Mon père, qui aime M. de Turgis et verrait ce mariage avec joie, a eu soin de me renseigner sur les formalités à remplir... Elles sont très simples... Il me suffit d'une nouvelle demande, sous forme d'assignation, en vertu d'une ordonnance rendue par le président... Quinze jours après, je ne porterai plus votre nom...

— Et je ne puis rien pour empêcher cela! murmura-t-il... — Que voudriez-vous donc? Ce divorce vous rendra votre liberté, à vous aussi, cette liberté qui vous était si chère autrefois... Il y a, je ne sais où, Hector, une malheureuse dont le souvenir pèse sur ma vie... Là est votre devoir... Je n'ai plus rien à vous dire, monsieur de Montbriand... Je me résigne... Il vaut mieux que vous quittiez la verrerie... Vous ferez connaître à mon père le lieu où vous irez et de temps en temps vous pourrez embrasser votre fils... — Un mot, Geneviève, rien qu'un mot! dit-il sourdement — et il la retenait par le bras, car déjà elle s'éloignait dans les prés. Elle s'arrêta.

— Le dernier, dit-elle... Que désirez-vous? — Geneviève, vous ne m'aimez plus... je l'ai mérité! je suis un être méprisable... mais est-il possible que vous aimiez M. de Turgis? — M. de Turgis est un noble cœur... délicat et tendre... Certes, il mérite l'amour de toute la vie d'une femme... Lui qui, jadis, assistait à toutes mes angousses, surprenait toutes mes larmes, comprenez-vous ce qu'il a dû souffrir lorsque le hasard lui a fait deviner les préparatifs de mon crime... lorsque je comparais dans son cabinet et qu'il m'interrogea?... Je fus obligée de le plaindre, moi la coupable, la criminelle. Je fus obligée de le rappeler au courage et de lui essuyer les yeux... Cette douleur partagée a créé entre lui et moi des souvenirs durables, Hector... Son âme est droite et aimante... Je me sens enveloppée de son affection et toute fière et toute heureuse.

(A suivre.)

**Vaud.** — Le Conseil communal de Lausanne a voté par 70 voix contre 6 l'acquisition du domaine de Montriond, pour le prix de 390,000 fr. Une partie de cette propriété, qui compte 25 poses en un seul mas, servira de promenade publique.

— A Lausanne, les garçons forgerons et charrons se sont mis en grève.

— Mardi matin, dans la maison de garde du passage à niveau des Seytorées, entre Corcelles et Dompierre, un garçon de 6 ans se trouvait en chemise devant le feu du potager, attendant que sa mère, qui était allée chercher de l'eau au puits avoisinant, vint pour l'habiller. Une étincelle tombant sur la chemise de l'enfant, y mit le feu; l'enfant, affolé, se précipita au dehors pour appeler sa mère. En un instant, avec le vent qui soufflait avec intensité, la chemise fut consumée, laissant l'enfant à moitié brûlé. Le Dr Rapin, appelé par téléphone, constata des brûlures étendues sur tout le corps et lui donna immédiatement les soins nécessaires à son état. Cependant, vu l'étendue des lésions, on désespère de sauver le pauvre enfant.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — La Chambre française a adopté, après urgence déclarée, le projet du chemin de fer du Fayet à Chamonix et à la frontière suisse.

— On a trouvé dans la Seine, à Paris, les cadavres d'une jeune femme et d'une petite fillette attachées ensemble. La femme était mise avec beaucoup d'élégance; son porte-monnaie contenait 829 fr. On ignore s'il s'agit d'un crime ou d'un suicide.

— Un double assassinat a été commis au presbytère de Saint-Pierre-de-Cherennes. La gouvernante du curé et une autre femme ont été trouvées assassinées dimanche soir; le curé était absent. Les assassins ont emporté des titres au porteur pour une somme de dix mille francs et six cent cinquante francs en espèces.

— L'inauguration de l'Exposition nationale de Lyon aura lieu le 29 avril. Elle sera présidée par M. Casimir-Périer. Presque tous les ministres y assisteront. M. Carnot a été invité à visiter l'Exposition; il a accepté.

— Une bombe a éclaté hier dans l'église de la Madeleine, à Paris. L'auteur de l'attentat a été tué; il n'y a pas de blessés.

**Italie.** — Le bruit court que des malversations auraient été découvertes dans l'administration du denier de Saint-Pierre; on aurait espéré les cacher pour éviter de nouveaux scandales au Vatican.

Ces malversations porteraient sur une somme de 125,000 fr. L'auteur en est un nommé Cavaliere, dont la famille a promis de tout rembourser.

— Les socialistes préparent pour le 1<sup>er</sup> mai une grande manifestation à laquelle, dans le but d'y donner plus d'importance, se joindront les anarchistes.

— A Grossotto, dans la Valteline, pendant un enterrement, un pan du mur d'enceinte du cimetière s'est écroulé, ensevelissant un assez grand nombre de personnes. Il y a eu cinq morts et 36 blessés, dont plusieurs grièvement.

— Tout un village de la province de Cueno a été détruit par le feu; le dommage matériel est immense. Plus de cent personnes se trouvent sans abri, au milieu de la neige qui, dans cette contrée, peut durer encore un ou deux mois.

**Allemagne.** — Après avoir terminé la discussion du budget de la marine, le Reichstag aborde le chapitre final : Office impérial de l'intérieur, concernant l'érection d'un monument à la mémoire de Guillaume I<sup>er</sup>. L'assemblée vote un crédit de quatre millions pour une statue équestre qui s'élèvera à Berlin. Les libéraux, le parti du peuple de l'Allemagne du sud et les démocrates-socialistes ont seuls repoussé le crédit.

— Le bourreau Reindel, de Magdebourg, a décapité jeudi, dans la cour de la prison de Munster, un nommé Boos, d'Ahlen, condamné à la peine de mort pour avoir assassiné sa femme. Encore quatre exécutions, et le terrible bourreau aura coupé le cou à cent criminels.

— Au commencement de la semaine, un enfant de M. Biehlert, imprimeur à Magdebourg, succomba à la diphtérie. Atteint à son tour de la terrible maladie, l'imprimeur mourut aussi. Sa veuve, désespérée, se jeta dans l'Elbe le jour des funérailles. On parvint à la retirer de la rivière, mais, quelques heures plus tard, elle n'était plus. De la famille Biehlert, il ne reste que deux très jeunes orphelins.

**Russie.** — Le *Daily-News* publie une dépêche de Berlin disant qu'une conspiration nihiliste a été découverte dans un couvent russe (schismatique) de Varsovie. Les nihilistes ont résisté. Deux agents de police et trois nihilistes ont été tués.

**Angleterre.** — On a découvert que le caissier-chef de la Banque d'Angleterre, révoqué dernièrement, a détourné une somme d'environ 250 mille livres sterling (6,250,000 fr.).

**Bésil.** — Le secrétaire d'Etat à Washington a reçu une dépêche disant que la révolution du Brésil est actuellement terminée.

Le ministre des affaires étrangères à Washington a reçu un télégramme de Rio, disant que l'amiral de Gama s'est réfugié à bord d'un vaisseau portugais et qu'il offre de se rendre si M. Peixoto lui garantit sa protection.

— Une dépêche de Rio-de-Janeiro apprend que le gouvernement a alloué une somme de 100,000 fr. aux citoyens italiens qui ont subi des dommages lors des troubles de Santos.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 13 mars 1894. — On approuve les comptes de la Fondation Fournier et le rapport, ainsi que les comptes de la Station laitière pour 1893.

— On confirme dans leurs fonctions :

MM. Fasel, Louis, greffier du tribunal de la Singine; Schaller, Pierre, greffier de la justice de paix de Schmitzen; Oulevey, Laurent, huissier de la justice de paix d'Estavayer; Bourgoignon, Auguste, huissier de la justice de paix de Cugy.

— On accepte, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Pierre Perler, en qualité de suppléant de l'officier d'état civil de Wunnewyl, et on nomme en son remplacement M. Jean Schneuwly, inspecteur du bétail au dit lieu.

— Le ban placé sur les étables de la commune de Riaz est levé.

**Cours de maréchaux-ferrants.** — En exécution de la loi du 15 novembre 1887 et de l'arrêté d'exécution du 30 juin 1888, concernant l'exercice de la profession de maréchal-ferrant, il sera organisé en 1894 un nouveau cours de ferrage, qui aura lieu à Fribourg, Planché-Inférieure (au Werkhof de l'Etat), du 9 au 28 avril prochain.

Les maréchaux établis, non porteurs de patente, ou porteurs de patente provisoire, ainsi que les ouvriers maréchaux qui désirent suivre les cours doivent s'annoncer par écrit à la Direction de l'intérieur, jusqu'au 22 mars prochain au plus tard.

Les ouvriers maréchaux devront être porteurs d'un certificat délivré par la Société des arts et métiers, attestant qu'ils ont subi avec succès leurs examens d'apprentissage.

Fribourg, le 28 février 1894.  
Le directeur de l'intérieur : A. Bossy.

**Abus de pouvoir.** — Nous ne saurions admettre le point de vue de la *Liberté* qui dit qu'à côté des incompatibilités légales rien ne peut empêcher le Conseil d'Etat d'établir d'autres incompatibilités qui sont basées sur des considérations d'opportunité administrative.

Où irions-nous si l'on donnait au gouvernement un pouvoir aussi discrétionnaire? Dès qu'un candidat député déplairait au Conseil d'Etat, cette autorité n'aurait qu'à créer pour ce cas spécial une incompatibilité d'opportunité administrative. Autant vaudrait laisser alors la nomination des députés au Conseil d'Etat.

Mais le gouvernement ne peut s'arroger le droit que veut bien lui conférer la *Liberté*. L'art. 32 de la Constitution est formel; cet article réserve expressément à la loi l'établissement de certaine disposition sur les incompatibilités et le cumul. Cet article ne fait aucune distinction entre les incompatibilités légales et administratives; de sorte qu'en déclarant de sa propre autorité inadmissible le cumul entre le mandat de député au Grand Conseil et les fonctions d'instituteur et d'inspecteur des écoles primaires, le Conseil d'Etat a empiété sur les prérogatives du Grand Conseil. Nous maintenons : cette autorité a commis un abus de pouvoir manifeste.

**Tramway électrique.** — Mercredi soir a eu lieu, à la brasserie Peier, à Fribourg, une nombreuse réunion de propriétaires pour discuter la question de l'établissement d'un tramway électrique à Fribourg. L'assemblée s'est montrée presque unanime en faveur de cette construction à brève échéance et tout

fait supposer que les ament de la ligne seront a été nommé pour mer

GRUYERE

**Champ de foire** légués des communes au Château de Bulle faite par la ville de Bulle du champ de foire. M. président l'assemblée.

La ville de Bulle a pour l'amélioration du prendrait à sa charge moitié serait répartie Gruyère, ce qui ferait détail. Moyennant ce cerait à faire payer un de foire, comme cela les du canton.

Après une discussion ont décidé de renvoyer tion définitive sur la Bulle, afin de permettre discuter la question.

**Bulle-Romont.** Tribunal fédéral a déduction du Bulle-Romont attendu que les quatre mandé la liquidation été désintéressés par 34,279 fr. 95, pour le

**Téléphone.** — Les sales a décidé l'install localité, déjà pourvue télégraphique.

**Société de se Gruyère.** — L'ass le 18 mars, à 2 heures tel des Alpes, à Bulle Tractanda prévus

La séance commen que sur quelques mal microbes dans ces m gaitaz, président, Bul

AV

Les mises du mobil nil-Noir, à Grandvillard, crédi 21 mars courant mardi 27 mars su matin. Bulle, le 14 mars 1894 188] Greffe du tri

Mises de t

Le vendredi 16 m les 2 heures après mi Epagny, il sera exposé publiques plusieurs mill regain. Bulle, le 12 mars 1894 176] Greffe du tri

Grande li

Le public est inform il sera procédé, au m Moura, négociant, à B de tous les articles de n à des prix très vantag Bulle, le 13 mars 1894 177] Comm

AV

Les abergistes qui p teurs de tonneaux app Moura, négociant, à B réintégrer au plus tôt à Bulle, le 13 mars 1894 175]

Mises de et imm

Lundi 26 mars matin, il sera exposé bliques, devant le café de Trême, plusieurs ch les et à pont, deux he luges, caisses à gravier objets trop longs à dét Le même jour, midi, il sera exposé en de terrain, soit : Planc sous Montbarry, rière 187] P



us publie une dépêche  
piration nihiliste a été  
russe (schismatique) de  
résisté. Deux agents de  
été tués.

écouvert que le caissier-  
erre, révoqué dernière-  
d'environ 250 mille li-

d'Etat à Washington a  
la révolution du Brésil

rangères à Washington  
, disant que l'amiral de  
in vaisseau portugais et  
Peixoto lui garantit sa

e-Janeiro apprend que le  
somme de 100,000 fr.  
subi des dommages lors

**FRIBOURG**

nce du 13 mars 1894.—  
la Fondation Fournier  
omptes de la Station lai-

fonctions :  
du tribunal de la Sin-  
r de la justice de paix  
ent, huissier de la jus-  
Bourgnon, Auguste,  
de Cugy.

ciements pour les ser-  
e M. Pierre Perler, en  
ier d'état civil de Wun-  
remplacement M. Jean  
ail au dit lieu.

tables de la commune

x-ferrants. — En  
embre 1887 et de l'ar-  
1888, concernant l'exer-  
chal-ferrant, il sera or-  
cours de ferrage, qui  
e-inférieure (au Werk-  
il prochain.

porteurs de patente,  
noire, ainsi que les ou-  
t suivre les cours doi-  
la Direction de l'inté-  
ain au plus tard.

devront être porteurs  
Société des arts et mé-  
avec succès leurs exa-

intérieur : A. Bossy.

Nous ne saurions ad-  
Liberté qui dit qu'à côté  
rien ne peut empêcher  
autres incompatibilités  
dérations d'opportunité

ait au gouvernement un  
? Dès qu'un candidat  
d'Etat, cette autorité  
a spéciale une incompa-  
rative. Autant vaudrait  
des députés au Conseil

peut s'arroger le droit  
Liberté. L'art. 32 de la  
rticle réserve expressé-  
de certaine disposition  
cumul. Cet article ne  
les incompatibilités lé-  
orte qu'en déclarant de  
ble le cumul entre le  
Conseil et les fonctions  
des écoles primaires, le  
ur les prérogatives du  
ons : cette autorité a  
manifeste.

— Mercredi soir a eu  
ribourg, une nombreuse  
discuter la question de  
électrique à Fribourg-  
esque unanime en fa-  
brève échéance et tout

fait supposer que les actions nécessaires à l'établisse-  
ment de la ligne seront bientôt souscrites. Un comité  
a été nommé pour mener cette affaire à bonne fin.

**GRUYÈRE**

**Champ de foire.** — Jeudi après midi, les dé-  
légués des communes de la Gruyère étaient réunis  
au Château de Bulle pour discuter une proposition  
faite par la ville de Bulle à propos de l'amélioration  
du champ de foire. M. le conseiller d'Etat Schaller  
présidait l'assemblée.

La ville de Bulle a soumis un devis de 13,000 fr.  
pour l'amélioration du champ de foire actuel; elle  
prendrait à sa charge la moitié de ces frais, l'autre  
moitié serait répartie entre les communes de la  
Gruyère, ce qui ferait environ 46 cent. par tête de  
bétail. Moyennant ce subside, la ville de Bulle renon-  
cerait à faire payer une finance d'entrée sur le champ  
de foire, comme cela se pratique dans les autres vil-  
les du canton.

Après une discussion assez animée, les délégués  
ont décidé de renvoyer à une autre séance la vota-  
tion définitive sur la proposition faite par la ville de  
Bulle, afin de permettre aux conseils communaux de  
discuter la question.

**Bulle-Romont.** — Par décret du 7 mars, le  
Tribunal fédéral a déclaré que la demande de liqui-  
dation du Bulle-Romont était désormais sans objet,  
attendu que les quatre obligataires qui avaient de-  
mandé la liquidation de la susdite compagnie avaient  
été désintéressés par celle-ci, par le montant de  
34,279 fr. 95, pour leurs 38 obligations.

**Téléphone.** — Dimanche, la commune de Sem-  
sales a décidé l'installation du téléphone dans cette  
localité, déjà pourvue depuis longtemps d'un bureau  
télégraphique.

**Société de secours au décès de la  
Gruyère.** — L'assemblée annuelle est fixée sur  
le 18 mars, à 2 heures, dans la grande salle de l'hô-  
tel des Alpes, à Bulle.

Tractanda prévus par les statuts.

La séance commencera par une conférence publi-  
que sur quelques maladies régnantes et le rôle des  
microbes dans ces maladies. Conférencier : M. Dr Pé-  
gaitaz, président, Bulle.

**Vol.** — Mardi soir, des voleurs se sont introduits  
dans la maison du fermier de M. Perret-Berthet, au  
Verdel, rière Bulle. Ils ont enlevé tous les vêtements  
qui s'y trouvaient; mais leurs recherches pour trou-  
ver l'argent ont été vaines, car le fermier était venu  
déposer, à Bulle, quelques jours auparavant, la  
somme de 200 fr.

**Fièvre aphteuse.** — Elle est refoulée dans  
les communes de Riaz et de Marsens; il ne s'est pro-  
duit des cas nouveaux que dans cette dernière.

**CHRONIQUE AGRICOLE**

**Blés et farines.** — A Marseille, les affaires sont  
enrayées par le relèvement du tarif des douanes  
françaises, les prix y sont en baisse, sans perspective  
de relèvement.

**Fromages.** — Voici le moment où les fromages  
d'hiver vont commencer à donner lieu à un com-  
merce suivi, mais jusqu'à présent on semble cepen-  
dant peu s'en occuper. En 1891, la France importait  
64,823 quintaux métriques de fromages; en 1893,  
cette importation est tombée à 57,341 quintaux.  
Malgré la rareté de la marchandise, provoquée par  
la sécheresse et le manque de fourrages, on voit que  
l'importation a fortement diminué; il sera donc bon  
de se préoccuper de la vente des fromages d'hiver  
pour qu'à la fin de l'année ils n'encombrent pas le  
marché, nuisant ainsi au débit de la marchandise  
d'été.

Actuellement, les fromages maigres valent de 75 à  
85 fr. les 100 kg., dans la Suisse allemande; à Ge-  
nève, ils valent de 90 à 100 fr. Les fromages gras  
se paient 180 fr. (Journal d'agriculture suisse.)

**Horticulture.** — L'Ecole cantonale d'horticulture  
de Genève recommencera bientôt une nouvelle année  
scolaire. Les parents qui désirent que leurs enfants  
profitent de cette utile institution peuvent les faire  
inscrire, dès maintenant, auprès de la Direction de  
l'Ecole, à Châtelaine, Genève.

Douze professeurs pour l'enseignement théorique  
et cinq chefs pour la pratique sont attachés à cet  
établissement, de sorte que les élèves y trouvent un  
enseignement théorique et pratique complet pour  
tout ce qui regarde l'horticulture.

L'Ecole est un internat; les élèves qui veulent en-  
trer doivent être âgés de quinze ans au moins, justi-  
fier d'une bonne instruction primaire et être munis  
d'un certificat de bonne conduite. A la fin de la der-  
nière année, un diplôme est délivré à ceux qui ont  
obtenu une moyenne suffisante dans les examens.

La Direction fait son possible pour procurer des  
places aux élèves sortant de l'école après y avoir fait  
des études régulières et satisfaisantes. Vu le nombre  
toujours croissant des élèves (il y en a quarante cette  
année), il a été pris des mesures pour agrandir un  
des bâtiments de l'Ecole et y établir une seconde  
salle de cours, un vaste laboratoire pour l'étude de  
la chimie agricole et plusieurs chambres d'élèves.  
Malgré cela, les places vacantes seront peu nombreu-  
ses pour la nouvelle année scolaire et les parents qui  
ont l'intention de placer leurs enfants dans cet éta-  
blissement feront bien de ne pas attendre au dernier  
moment.

La Direction fournira sur demande : le programme,  
les conditions d'admission et tous les renseignements  
désirables.

**Pendant la saison froide et humide,**

nous recommandons tout particulièrement la cure du vérita-  
ble Cognac Golliez ferrugineux pour combattre les frissons,  
le froid des pieds et des mains, le manque d'appétit. Très ap-  
précié par les personnes frileuses, délicates.

Régénérateur, fortifiant, stimulant par excellence. Réputa-  
tion universelle. 20 ans de succès. Le seul primé à Paris  
1889 et Barcelone 1888, outre 20 diplômes et médailles.

Refusez les contrefaçons et exigez le véritable Cognac  
Golliez à la marque des Deux palmiers.

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies et bon-  
nes drogueries. Vente en gros : Pharmacie Golliez, Morat.

**F. Jelmoli,** dépôt de fabrique, Zurich, envoie à  
qui demande franco : Echantillons de toiles-coton,  
écru et blanchies, toute largeur, de 28 c. p. m. Li-  
moge, piqué, etc., cotonne, crêpe, satin, Vichy,  
indienne, etc., de 45 c à 1 fr. 45 p. m., ainsi que ceux  
de tissus p<sup>r</sup> dames et messieurs et couvertures.

**Arrivée journalière des nouveautés  
en étoffes de printemps.**

Nous recevons pour la saison prochaine des étoffes su-  
perbes et de qualité distinguée pour dames et messieurs,  
dont nous sommes les seuls propriétaires.

Gettinger & Cie, Zurich.  
Echantillons franco à disposition.

La suite de la Variété au prochain numéro.

**AVIS**

Les mises du mobilier de l'hôtel du Van-  
il-Noir, à Grandvillard, fixées sur le mer-  
credi 21 mars courant, sont renvoyées au  
mardi 27 mars suivant, à 9 heures du  
matin.  
Bulle, le 14 mars 1894.  
Greffe du tribunal de la Gruyère.

**Mises de fourrages.**

Le vendredi 16 mars courant, dès  
les 2 heures après midi, au Grand-Clos, à  
Epagny, il sera exposé en vente aux enchères  
publiques plusieurs mille pieds de bon foin et  
regain.  
Bulle, le 12 mars 1894.  
Greffe du tribunal de la Gruyère.

**Grande liquidation.**

Le public est informé qu'à partir de ce jour  
il sera procédé, au magasin de M. Joseph  
Moura, négociant, à Bulle, à la liquidation  
de tous les articles de mercerie et d'épicerie,  
à des prix très avantageux.  
Bulle, le 13 mars 1894.  
Commission de liquidation.

**AVIS**

Les anbergistes qui pourraient être déten-  
teurs de tonneaux appartenant à M. Joseph  
Moura, négociant, à Bulle, sont invités à les  
réintégrer au plus tôt à son domicile.  
Bulle, le 13 mars 1894.  
Greffe du tribunal.

**Mises de chédail  
et immeubles.**

Lundi 26 mars, dès les 9 heures du  
matin, il sera exposé à vendre en mises pu-  
bliques, devant le café de la Tour, à La Tour-  
de-Trême, plusieurs chars d'ouvrage à échel-  
les et à pont, deux herses, colliers, harnais,  
luges, caisses à gravier, outils de fanage et  
objets trop longs à détailler.  
Le même jour, dès les 2 heures après  
midi, il sera exposé en vente environ 5 poses  
de terrain, soit : Planches-ès-Donnes, pré situé  
sous Montbarry, rière Le Pâquier.  
Pour l'exposant :  
P. CURRAT, notaire.

**A VENDRE**

en mises publiques, le 22 mars, à 2 heures  
après midi, à l'auberge communale, un joli  
domaine de la contenance d'environ 25,200  
mètres, soit 7 poses, situé dans la commune  
de Gumefens, avec bâtiment comprenant loge-  
ment, grange, écurie, remise, fontaine, arbres  
fruitiers, sous de favorables conditions de  
paiement. Entrée à volonté.  
S'adresser, pour renseignements, au pro-  
priétaire, Eugène Fragnière, à Gumefens. [178]

**Attention!**  
Le magasin BOSSON fils,  
chapelier, à Bulle,  
est transféré à côté de la poste,  
à Bulle. [98]

**ENGRAIS CHIMIQUES  
DE  
FRIBOURG**  
Agence de Bulle :  
FEIGEL & WEBER  
Louis Gagny, voyageur.  
Tous les jeudis, grande facilité pour les  
chargements, soit au magasin du camionnage,  
soit à l'entrepôt de la gare [126]

**Réparations**  
de boîtes de tonneaux en tous genres.  
Pasquier, tourneur, Bulle  
(maison Rouiller). [170]

**Gypserie, peinture et décoration.**  
**S. Borri & A. Papa,**  
BULLE  
Travail prompt et soigné.  
Prix très modérés. [122]

**A louer :**  
A Bulle, deux logements très bien  
situés, comprenant chacun cinq chambres,  
cuisine, cave et galetas.  
S'adresser au bureau du journal. [156]

**On demande**  
un apprenti-charron. Entrée de suite.  
S'adresser à Alphonse FASL, à Sorens. [102]

La charmante propriété  
de LA TOUR  
ayant appartenu à feu Tiburce Bosson, est  
à vendre ou à louer. Entrée prochaine-  
ment. [119]  
S'adresser à Louis DESBIOLLES, à Bulle.

**Beaucoup d'argent est perdu**  
par celui qui n'achète pas ses cigares de la  
source du meilleur marché, la maison J.  
Dümlein, à Bâle, qui offre aux prix déri-  
soires et garantis fabriqués des tabacs les plus  
fins d'outre-mer :  
EXTRANO, très fins, les 100 pièces 1.80  
CUBANA, supérieurs > > 2.—  
CURSO, très bons > > 2.50  
MADRAS, supérieurs > > 3.—  
BAHIA, de Brême, surfins, au lieu de 20.— 5.—  
ESTE, > > 20.— 5.—  
Envoi franco depuis 200 pièces. Par 1000,  
5% de rabais. [720] J. Dümlein, Bâle.

**SCHOCOLAT  
Suchard**  
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE  
PRIX MODÉRÉS. TROIS CLASSES PARTOUT

**ACTIONS**  
A VENDRE 3 actions du Crédit  
Gruyérien.  
S'adresser au bureau du journal. [191]

**Blanchisseuse-repasseuse.**  
La soussignée se recommande à l'honorable  
public pour le blanchissage et le repassage  
soignés et à prix modérés. Sur demande, elle  
ira aussi en journée.  
Sylvie CURRAT,  
189] maison Desbiolles, boulanger, Bulle.

**A VENDRE**  
De gré à gré, une bonne jument portante,  
âgée de 6 ans, chez Joseph TORNARE, à Mar-  
sens. [190]

**ÉPARGNE** Dimanche 18 mars, à 10 1/2 h.  
Achat. [17]

**CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS**  
Dimanche soir, 18 mars, à 8 h. :  
Soirée familière.  
Invitation cordiale à tous les membres.  
192] La Commission.

**SUCRE DE MALT  
DR. WANDER**  
NOMBREUX DIPLÔMES  
ET  
MÉDAILLES



Chaque pastille, dans la  
forme ci-dessus, doit  
porter le nom du  
fabricant.

Les ménagères soucieuses de leurs intérêts  
n'emploieront que la

**LESSIVE SOLEIL**  
DE GROSS & C<sup>o</sup>  
EXCELLENCE  
MORGEN  
Sommer-Länge



Lessive  
Soleil,  
grasse, per-  
fectionnée,  
le meilleur pro-  
duit de ce genre  
connu. L'essayer,  
c'est l'adopter.  
Vente en gros :  
MANERA & Co  
à Lausanne. — En vente dans tous les bons  
magasins d'épicerie. [415]

**A vendre :**  
Environ 35 quintaux de foin maigre.  
S'adresser à Claude MICHEL, à Mauls. [141]

**On demande**  
un apprenti-boulangier. — S'adresser  
au bureau du journal. [181]



# Foulards soie

imprimés — 1 fr. 50 le mètre

jusqu'à fr. 6.55 (env. 450 dessins et nuances différents, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur de 65 c. à fr. 22.80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, etc. (env. 240 qual. et 2000 nuances et dess. diff.)  
 Damas-soie à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50  
 Grenadines-soie > 1.50 > 14.85  
 Bengalines-soie > 2.20 > 11.60  
 Robes de bal soie > .65 > 20.50  
 Etoffe en soie écorne par robe > 16.65 > 77.50  
 Peluches-soie > 1.90 > 23.65  
 Satin pour mascarades > .65 > 4.85  
 Dentelles-soie > 3.15 > 67.50  
 etc. — Échantillons par retour. [169]  
 Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

## AVIS IMPORTANT

J'ai l'honneur d'aviser l'honorable public de Bulle et des environs que ma LIQUIDATION RÉELLE POUR CAUSE DE DÉPART ne durera plus que TRÈS PEU DE JOURS ENCORE et j'engage vivement toute personne désireuse d'acheter de la bonne marchandise à bon marché de venir visiter mes magasins, car toutes les marchandises seront cédées à toute offre acceptable.

Se recommande

### A LA CONFIANCE

Grand'rue — BULLE — Grand'rue.

188]

**BULLE**  
Place du Marché  
au petit détail.

AGENCE AGRICOLE ET COMMERCIALE  
**AUGUSTE BARRAS**

**BULLE**  
Place du Marché  
au petit détail.

## ENGRAIS CHIMIQUES

Contrôle des stations fédérales de Berne et Zurich. Procès-verbaux à la disposition des clients. **Qualité garantie.** Prix inférieurs à ceux d'autres fabriques. [186]

**Beaux froments**  
rouges et blancs  
et autres graines de printemps à semer.  
**BELLES AVOINES**  
de semence.  
QUALITÉ GARANTIE  
Sous la **CROIX-BLANCHE**, Bulle.  
Prix réduits. [154]

**Sœurs PROGIN, à Bulle.**

**COTONS** à tricoter, à crocheter, à marquer et à broder, nouveaux choix très beaux et de toutes nuances; prix baissés. — Joli assortiment d'**ouvrages de dames**, soit: serviettes à thé, tapis, pantoufles brodées, chemins de table, trousseaux de voyage, etc. Confection sur commande de tous ouvrages de ce genre, ainsi que tous genres de broderies au plumetis. — Tricotage à la main; bas, chaussettes, gants, trousseaux d'enfants: choix en magasin et confection sur commande. — **LAINES** à tricoter, à broder, laine antruche pour écharpes. — **Mercerie**, soie à broder, savonnettes et parfums. — **Coussons mortuaires**, depuis 2 fr. jusqu'à 30 et 40 fr. Riche assortiment de **FLEURS** pour bouquets, mais d'église et croix d'enterrements, feuillages et fleurs dorées. — **Papier-soie** de toutes nuances. [157]

**Au St-Michel, à Bulle:** Bon vin rouge à l'empporter, à 60 c. le litre. Se recommande  
A. PFULG-MEYER. [181]

### VINS (Ma2260Z)

Vin rouge d'Italie du Sud, à 40; vin de Schaffhouse blanc ou rouge, à 35, 50, 70, payable à 4 mois de date, fûts de 20 litres, contre remboursement Mossé N° 44, à Schaffhouse. Représentants et dépôts sont cherchés. [120]

GRAND DÉPOT

### BEAU GROS SON

Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau gros son. Rabais important par wagon complet. 722] **Casimir Pilloud**, dépositaire.

### ATTENTION!

**Raisins secs** 1<sup>re</sup> qualité, ainsi que tous les articles nécessaires pour fabriquer un bon vin artificiel (y compris indication facile de la fabrication). Prix: 15 fr. pour 100 litres franco toute gare suisse contre remboursement.  
**Oscar Roggen, à la Rive, Morat.**

140] (H179F)

**FERBLANTERIE**  
Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.  
INSTALLATION DE PARATONNERRES.  
**BAIGNOIRES ET BAINS DE SIÈGE**  
Fabrication d'articles de laiterie. Boilles à lait en tôle étamée.  
Location de couleuses avec foyer portatif.  
ASSORTIMENT DE FERBLANTERIE DE CUISINE  
Lampisterie, tubes et meches.  
Réparations en tous genres.  
Dépôt du stérilisateur **OETLI** pour l'allaitement artificiel des enfants.  
Dépôt de tuiles, ardoises, coke et briques réfractaires. [171]  
**Jules Pasquier, ferblantier.**

**ATTENTION!**  
Au magasin d'**A. GLASSON**, rue des Halles, près de l'Agence agricole, à Bulle, le public trouvera dès ce jour, à des prix défiant toute concurrence, un beau choix d'**étoffes en tous genres**, draps, cotonnes, toiles, crottonnes, triège extra fort, satinette, étoffes-laine, etc., etc., **cotons et laines** à tricoter. **Chapeaux de paille** pour dames et messieurs, **garnitures, articles de modes**, etc.  
Au même magasin: Confection de chapeaux pour dames. Se recommande  
A. GLASSON [186]

**Aux propriétaires de juments poulinières.**  
Le soussigné se rendra, à partir du 10 mars, avec ses étalons, l'Emir et un de la race du pays, les lundis à Vuisternens-dev.-Romont; les mercredis à Farvagny; les vendredis à Châtel-St-Denis et les samedis à Semsales. [144]  
**Ecoffey, étalonnièr, Tour-de-Trême.**

Prix de fabrique. — Pas d'intermédiaires.  
  
GRAND CHOIX D'ACCESSOIRES  
1<sup>re</sup> marque anglaise. Franco depuis fr.  
• Cadre Humbert; Pneumatique 1a, 370.—  
• Billes partout; 250.—  
• Direction billes; Caoutch. creux 1a, 280.—  
• Pédales billes.  
S'adresser au concessionnaire général de plusieurs fabriques: (H313F)  
**F. GUIDI, Fribourg, rue des Chanoines 121.** [173]

**CHEVAUX POUSSIFS** sont radicalement guéris par l'emploi de la **POUDRE ASTHMA** de la pharmacie **DONNER, Neuchâtel**, 4 à 5 paquets suffisent pour la cure. Prix du paquet: 2 fr. 50, contre remboursement.  
Dépôt: **Pharmacie Schmidt, Grand'rue, Fribourg.**  
**Un jeune homme** de 30 ans désire se placer pour le mois d'avril comme **apprenti-fromager**. S'adresser au bureau du journal. [168]

**Dernière liquidation**  
au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires. S'adresser tous les jendis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle. [814] **P. Brunisholz.**

**ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure**  
EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER  
Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits  
ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure [891]

**Engrais Coignet**  
DOSAGE GARANTI  
Engrais complet pour tous terrains et toutes cultures. S'adresser à **Jos. Crotti, à Bulle, et Félicien Gapany, à Marsens.** **PRIX RÉDUIT** [102]

**Un cylindreur,** de préférence jeune, habile à la fabrication des liteaux, est demandé. S'adresser par écrit à **L. JAQUET, à Saint-Stéphan (Simmenthal).** [161]  
Bulle. — **Emile Lenz, imprimeur-éditeur.**



**PRIX DE L'ABONNEMENT**  
Pour la Suisse: 1 an, F. 6 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 2 fr. 50; 3 mois, 1 fr. 50, payable d'avance.  
Prix du numéro: 5 c.  
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

**BULLE**  
**NOUVELLE**

**Les 30 cartons** disputés à notre cher sérieux et patriotique sonne assurément! cette grande persu décrétaient, il y a qu soldat de 30 cartoucs vénements, aux lacu de la dernière heure mande en particulier spontanée appelait r on dut constater ave core dans notre pay; aussi bien au ravita munitions. C'est ain à Bâle, par exemple pées, avec, dans la provision de projec leur calibre ne répo Heureusement, de et l'on peut envisag un appel immédiat Pour plus de pro ment aux places d touchent, à partir d cartouches. Avait-on calculé d'une confiance auss surtout de par les doutes. Plusieurs facteur En effet, toute régl ment; et si la gran compte de la confia s'honorent de ce bi les instants, une ob villes, il en est d'aut différents.

**FEUILLETON**  
**JE**

— Geneviève... l'ai  
— Que vous import  
— Un jour, je vous  
Motte-Feuilly. Nous é  
vous vous étiez accou  
nées à vos yeux. Je vo  
frémillante, vous rap  
sèrent vos lèvres libe  
ne me reprendrai jam  
reprise?  
Et comme il la voy  
péta:  
— Geneviève... par  
gis!!!  
— Je l'aime!  
Il courbe le front. L  
La lune qui s'échappe  
honnête de la jeune fe  
à pen, semblant se mé  
elle qu'une ombre qui  
ble et insaisissable...  
est partie... Très loin  
heures mélancoliques  
brunillard de la Des  
champs sont noyés da